affermie, est un mystère pour moi. Je ne comprendrai jamais comment un jeune homme, que je ne connais pas, a pu m'inspirer plus d'attachement, pendant quelques instans, que vous et mes sœurs. Un sentiment si injuste, si aveugle, ne peut être qu'une embûche de Satan.

A continuer.

Connaissances Utiles.

Que le pauvre apprenne à gagner, le riche à dépenser

DU COURAGE CIVIL ET POLITIQUE.

S'il est une qualité universellement reconnue à notre pays, c'est le courage militaire. Quelque soit le temps de son histoire auquel on s'arrête, on trouve des faits d'armes célèbres, et le maréchal de France s'y fait tuer sans cesse à côté du simple soldat. A une époque où la noblesse portait si haut l'orgueil de la naissance, il y avait égalité devant l'ennemi, et, comme à la bataille de Cannes, on pouvait, après le combat, compter les anneaux des chevaliers. La bravoure est un sentiment inhérent à la nation française; chez elle chacun se montre prêt à courir les dangers de la vie; chacun met volontiers les armes à la main, en véritable descendant de ces fiers Sicambres qui fondaient leur puissance sur le droit de la guerre. Des duels trop multipliés, et qu'aucun arrêt, même l'arrêt de mort, n'a jamais pu empêcher, témoignent encore de cette susceptibilité de l'honneur. Il est rare enfin qu'on s'expose en France au reproche de lâcheté: des hommes même qui tournent la tête sous des affronts d'un autre genre, ne supporteraient pas celui là. Le vieux sang des Francs, comme celui d'Achille, bouillonne toujours dans les veines à la vue d'une épée.

Comment se fait il donc qu'en un pays si chatouilleux sur ce point, le courage civil soit si rare, et qu'à part quelques exemples donnés par notre ancienne magistrature, ou bien, de nos jours, par plusieurs écrivains indépendans, on ne rencontre que peu de gens qui sachent protéger leur liberté individuelle et se maintenir dans l'indépendance du caractère. Le plus grand nombre ne sait pas résister aux séductions ou aux menaces de l'autorité. Que de gens font passer leur intérêt personnel avant leurs devoirs de citoyens. C'est surtout dans les jours de lutte électorale que ces déplorables natures se révèlent, et que les sollicitations, les intrigues des agens du pouvoir, toujours portés à consolider leur domination, attaquent, à l'aide de mille moyens, les consciences de leurs subordonnés et étouffent dans les cœurs les germes de courage civil. Celui qui sacrifierait sa vie n'ose pas quelquefois lutter contre la crainte d'une destitution.

Aussi les scandales ne discontinuent ils pas. Regardez autour de vous! Ils se succèdent avec une effrayante rapidité. La cupidité, lasse de déguisemens, déchire sa robe, lève son masque et se montre dans sa nudité, telle qu'une courtisane sans frein. Elle parcourt la province à l'heure des élections et recrute pour le pouvoir. La corruption est devenue un des ressorts du gouvernement; voyez ce qui se passe à Paris. Quelle chose triste à penser que la plus grand [illegible] s'en font un trophée comme s'ils avaient sauvé la patrie; ils se plaisent à éblouir les yeux de la foule de ces revirements d'opinion, de ces changemens à vue, de même que s'il s'agissait d'une représentation d'opéra. Plus ils auront été honnis et conspués, plus ils seront fiers et joyeux d'être encensés par les mêmes hommes; ils appellent cela un succès; ils se flattent d'arriver à la déconsidération de ceux qui leur ont été hostiles, sans songer qu'ils s'avilissent eux-mêmes par de semblables tours de charlatans. Les généraux, à la guerre, se servent d'espions et récompensent les transfuges; mais ils ne les décorent pas, ils ne leur donnent pas un grade dans leur armée, car ils la respectent trop pour cela. Si le pouvoir avait le sentiment de sa dignité et de ce qu'il doit à la morale publique, proclamerait-il si haut, comme il le fait, toutes les défections? s'il avait un peu de prudence, ne se garderait-il pas de s'appuyer sur des déserteurs prêts à l'abandonner à la première occasion, comme ils ont délaissé les intérêts de leur pays? Car une fois qu'un homme a mis le pied dans cette voie tortueuse, il ne s'arrête plus. Le génie de la trahison, ainsi que l'aurait dit Figaro, est de toujours trahir.

Voilà dans quelles conditions nous croyons devoir prêcher le courage civil et enseigner aux citoyens les véritables lois de leur dignité. Le temps n'est plus où des individus rassemblaient leurs forces pour conquérir sur leurs voisins quelques portions de terre et attacher les vaincus à la glèbe. Il ne s'agit pas pour les uns de vivre en exploitant leurs semblables, pour les autres de briser un joug imposé par la victoire; il faut que, réunis dans une société paisible et formée dans l'intérêt de tous, les hommes défendent les droits de leur liberté, et ne laissent pas grossir la part qu'ils ont été obligés de céder.

En général, on s'entend mal sur ce mot de *liberté*, et dans la fougue des passions, on confond la liberté *naturelle* avec la liberté *civile* et la liberté *politique*; et de là vient l'effroi de beaucoup de personnes à ce mot de liberté.

La *liberté naturelle* est celle de l'homme primitif, qui ne suit que l'impulsion de son désir et pour qui sa volonté est la seule règle. Cette liberté ne sait pas distinguer moralement le bien du mal; elle est isolée, inféconde; le vol n'existe pas pour elle; elle coupe l'arbre par le pied pour en avoir le fruit. Cette liberté, qui n'en doit pas moins être regardée comme un bien inestimable, puisqu'elle est la source de la véritable, a besoin, ainsi qu'un torrent fougueux auquel on assure un cours tranquille, d'être dirigée par les instincts moraux et par les bienfaits de l'association. Les philosophes les plus jaloux de l'indépendance naturelle, ceux là qui ont éprouvé les plus grands accès de philanthropie, n'ont-ils pas sanctionné cette espèce d'échange que les hommes font d'une partie de leurs droits pour s'assurer la jouissance des autres. L'auteur du *Contrat social*, qu'on a tant accusé d'être un instigateur de révolution et un adversaire de tout ordre social, est celui qui a distingué le plus nettement peut-être les élémens de la liberté civile.

"Il est si faux, dit il, que, dans le contrat social, il y ait, de la part des particuliers, aucune renonciation véritable, que leur situation, par l'effet de ce contrat, se trouve réellement préférable à ce qu'elle était auparavant; qu'au lieu d'une aliénation, ils n'ont fait qu'un échange avantageux d'une manière d'être incertaine et précaire contre une autre meilleure et plus sûre; de l'indépendance naturelle contre leurs libertés; du pouvoir de nuire à autrui contre leur propre sûreté, et de leurs forces que d'autres pourraient soumettre contre un droit social que l'union sociale rend invincible. Leur vie même qu'ils ont dévouée à l'Etat, est essentiellement protégée, et lorsqu'ils l'exposent dans la défense, que font-ils alors que lui rendre ce qu'ils ont reçu de lui? que font-ils qu'ils ne feraient plus fréquemment et avec plus de danger dans l'état de nature, lorsque, livrant des combats inévitables ils défendraient, au péril de leur vie, ce qui leur sert à la conserver."

La suite au prochain numéro.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, SAMEDI 1 OCTOBRE, 1842.

Fantaisies,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.

Qui bien aime bien châtie.

Les affaires du pays prennent tout de bon une excellente tournure; les nominations marchent au mieux et les rumeurs les font aller bien mieux encore.

Depuis la publication de notre dernière feuille la nouvelle s'est confirmée de la nomination de Mr. Aylwin à l'emploi de Solliciteur général du Bas Canada. Tout le monde ici est satisfait de ce choix. Nous ne connaissons au plus qu'une personne qui s'en plaigne; nous ne la désignerons pas; mais on rapporte que ce personnage trouve singulier qu'on ait nommé solliciteur-général un homme qui n'a jamais rien sollicité, tandis qu'on le néglige lui qui n'a fait que cela depuis quatre ou cinq ans et même plus. C'est mortifiant vraiment.

Mr. Girouard a décidement refusé l'emploi de commissaire des terres de la couronne. Hier passait devant la porte [illegible] bureau un [illegible] blâmait hautement Mr. Girouard qui, disait-il, expose les canadiens à perdre un siège dans le conseil; il ajoutait en se rengorgeant et en levant les yeux au ciel: "Dieux! si l'on m'avait offert cette place!"

Heureusement qu'on ne court pas plus le risque de voir le gouverneur la lui offrir que cet individu la refuser.

On dit que l'emploi refusé par l'ancien représentant du comté du Lac des Deux-montagnes a été offert à l'éminemment honorable Mr. Morin. L'acceptation de ce prince des patriotes canadiens pourrait seule nous faire pardonner le refus de Mr. Girouard; nous savons que Mr. Morin, l'homme aux sacrifices, saurait encore se dévouer pour le pays en abandonnant le poste assuré qu'il occupe actuellement pour en occuper un autre plus fragile mais qui lui permettrait de servir plus immédiatement la cause, objet du culte et des travaux de toute sa vie. Mr. Morin mérite tout ce qu'on pourrait lui donner et le pays sera reconnaissant envers le gouvernement qui le casera selon ses goûts, selon la dignité de son génie; il a droit à quelque chose de beaucoup mieux que ce qu'il tient aujourd'hui et nous ne désespérons pas de le voir avant peu s'asseoir sur le banc d'une de nos principales villes. N'y aurait-il pas quelque vacance dans l'administration judiciaire de Montréal? Le refus de Mr. Girouard n'est pas dit-on *définitif*; on croit pouvoir le faire revenir sur sa première détermination au moyen de l'ambassade de celui que les journaux anglais *accusent* d'avoir travaillé à cette nomination, populaire s'il en est une.

Parmi les bruits plus que singuliers qui courent les rues on peut citer celui de l'arrivée à New York de Mr. Papineau qui viendrait en Canada occuper la place de Député Maître de Poste Général en remplacement de Mr. Stayner retiré sur pension. Ce sont sans doute des malins qui ont fait cette plaisanterie. Papineau maître de poste! On a probablement voulu faire allusion à la fameuse phrase: *Les choses vont vite en Canada.*

NOUVEAUX BRUITS AUXQUELS NOUS AJOUTONS PEU DE FOI.

La rumeur la plus fraîche dit aujourd'hui que Mr. Lafontaine et ses amis n'ont accepté des sièges dans le Conseil exécutif qu'à condition qu'un certain avocat d'origine canadienne-française mais grand anglomane, infatigable solliciteur de places, depuis celle de Juge en chef jusqu'à celle de greffier de campagne inclusivement, serait nommé grand connétable, en remplacement de Mr. Downes qui se retire sur une pension.

Post-scriptum. On nous a trompé ce n'est pas l'emploi de grand connétable mais bien celui d'huissier audiencier qu'on a offert à ce monsieur, pourvu qu'il soit élu au comté du *mousse qui-rit*. (*Communiqué*)

On dit que Mr. Symes a reçu ordre de cesser d'agir comme magistrat de police volontaire afin de faire place à un certain docteur roux qui n'est pas sot, dont le cheval va prendre la place de son honneur le juge-en-chef, qui se retire aussi sur pension.

On dit que Mr. Jones consent à ne pas être jeté hors du conseil de ville pourvu qu'on lui accorde la place de maire; à cette condition il s'engage à ne plus faire la grimace aux canadiens-français particulièrement aux approches de la fin de chaque quartier.

Mr. Young juge de police, Mr. Russell capitaine de ce corps et messieurs No. 1 à 90 ont reçu l'ordre d'envoyer leur résignation sans espoir de pension; mais on n'a pas encore trouvé de canadiens-français disposés à les remplacer.

On dit qu'un simple balayeur de bureau, anglais forcené et tory par dessus le marché, est entré dans une grande fureur à la première nouvelle des nouveaux arrangemens ministériels. Si ces traîtres de canadiens entrent dans le cabinet, a-t-il dit, je donne ma démission et le gouvernement s'arrangera comme il pourra.

On dit que Mr. Patton a maigri de soixante-quinze livres en lisant la lettre du gouverneur à Mr. Lafontaine, et que le rédacteur du *Mer*[illegible] avec une côtelette d'orignal.

On dit que le même document a fait sur *old king* Cole l'effet d'une carte de *teetotalism*.

On dit que la société de St. George a demandé comme une grâce d'être fondue dans celle de St. Jean Baptiste, afin d'avoir l'air de quelque chose dans les cérémonies publiques.

On assure aussi que la Société de St. Jean Baptiste n'a pas pu accéder à cette proposition vu qu'au banquet d'anniversaire on n'admet pas de boissons fortes.

On prétend que le *Fantasque* va être transformé en gazette officielle; mais, comme on peut voir, le marché n'est pas encore conclu puisqu'il dit encore la vérité.

On répand une nouvelle qui n'est pas nouvelle: la *Gazette* anglaise abandonne ses amis. Nous pensions cependant que lorsque les girouettes sont rouillées elles cessent de tourner.

Encore un homme vendu! Des lettres de Kingston nous apprennent que l'administration qui a conçu soudainement un amour inattendu pour "*nos institutions, notre* LANGUE *et nos lois*" va faire tout en son pouvoir pour les entourer de tout le respect et de toute la considération possibles; le bruit courait en conséquence et nous y croyons sincèrement, foi de journaliste, que le gouvernement vient de conclure un marché avec le rédacteur temporaire du *Canadien* qui va recevoir chaque année quatre mille huit cent livres tournois (cours ancien)............ pour ne plus rédiger cette feuille.

On ajoute que comme fiche de consolation on lui laissera la liberté d'aller s'établir au sommet du pain de sucre de la Montagne de Belœil avec permission de devenir le correspondant en titre du journal l'*Univers religieux*.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE MR. PAUL.

Hier soir notre devoir de journaliste en compagnie de la curiosité, apanage du flâneur, stimulée par les affiches monstres et la réputation colossale du Samson moderne, nous poussèrent